

Utilisation d'une webcam lors de l'évaluation finale d'un cours de formation complète

Afin d'avoir accès à l'évaluation finale, l'élève doit s'équiper d'une webcam externe. Il ne peut pas prendre la caméra intégrée à son ordinateur. Cette caméra devra être positionnée derrière l'élève de façon à ce que le surveillant puisse voir l'écran, le plan de travail ainsi que l'élève.

En début d'enregistrement, l'élève devra montrer à la caméra une carte d'identité avec photo (permis de conduire, carte d'identité scolaire, passeport, etc.). Une photo ou une copie numérisée de la carte d'identité devra avoir été envoyée à l'enseignant par courriel avant l'examen. En outre, l'élève devra se présenter à la caméra pour valider son identité.

Il est important de rappeler qu'il s'agit d'un contexte d'évaluation. Tout départ ou absence prolongée pendant l'examen pourrait être sanctionné. Cette décision relève du jugement professionnel de l'enseignant.